

Commune de Fuveau
Direction Urbanisme

Service Urbanisme de Fuveau

Commune de : Fuveau
Objet : Avis sur dossier ADS
Dossier : PA01304020L0002
Parcelle : BM0198,202,205
Programme : 5 Lots
Zonage PLU : AUH1a

Vous avez sollicité la Direction SIG-Urbanisme en date du 29/5/2020 pour connaître les possibilités de raccordement aux réseaux AEP et EU de la parcelle citée en objet, conformément à l'article 4 du règlement P.L.U.

Avis technique :

Le projet est :

- **Raccordable** au réseau public d'Eaux Usées.

Observations :

Le raccordement au réseau EU se fera, par servitude, au droit du chemin du Cros du Pont où le réseau public est présents.

Prescriptions à prendre en compte dans l'arrêté :

Conformément à l'article L1331-7 du code de la Santé Publique et à la loi 2012-354 de Finances rectificatives du 14 Mars 2012, votre projet est assujéti au paiement de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif. Cette participation, en fonction de la Surface de Plancher, sera due à la mise en service du raccordement

François LAURENT

Le Directeur Général de la Régie des Eaux
du Pays d'Aix

